

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 13 JANVIER 2020.

Étaient présents : Mmes et MM. André RIGNAULT, Maryvonne DELAGRANGE, Jean-Claude LAFRÉCHOUX, Karine ANASTASI, Mickaël COLIN, Michelle CAILLAUD, Bernard MARCHAND, Jean-Christophe ROY, Daniel SICARD, Suzie PORTEJOIE, Jacques AUGRIS, Carole BLAIN et Catherine AMBAYE.

Étaient absentes excusées : Mme Ginette BOUYER et Mme Katia GAUDIN.

Pouvoirs : Mme Ginette BOUYER à M. Mickaël COLIN et Mme Katia GAUDIN à Mme Michelle CAILLAUD.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Monsieur Bernard MARCHAND a été élu secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019.
2. TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES.
3. TARIFS DES CONCESSIONS CIMETIÈRE.
4. TARIFS DES CAVES URNES DANS L'ESPACE CINÉRAIRE.
5. OUVERTURE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2020.
6. ACQUISITION DE SIGNALÉTIQUE ET DE NUMÉROS DE MAISONS.
7. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2020 POUR L'EXTENSION DE L'ESPACE CINÉRAIRE.
8. PERSONNEL – ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} JANVIER 2020.
9. QUESTIONS DIVERSES.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019 :

Après lecture et vote, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2019.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de reconduire les tarifs en vigueur à compter du 1^{er} mars 2020.

TARIFS DES CONCESSIONS CIMETIÈRE :

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de reconduire les tarifs en vigueur à compter du 1^{er} mars 2020.

TARIFS DES CAVES URNES DANS L'ESPACE CINÉRAIRE :

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de reconduire les tarifs en vigueur des caves urnes et de la taxe de dispersion des cendres, à compter du 1^{er} mars 2020.

OUVERTURE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2020 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le montant budgété en dépenses d'investissement en 2019 (budget + décisions modificatives) était de 867 712.79 €. Conformément aux textes applicables, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de faire application de cet article dans la limite de 216 928.19 € (<25% x 867 712.79 €)

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

OPÉRATION	DÉSIGNATION	MONTANT
0109	MATÉRIEL DE VOIRIE	2 200 €
0137	ESPACE CINÉRAIRE	20 000 €

ACQUISITION DE SIGNALÉTIQUE ET DE NUMÉROS DE MAISONS :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- Décide d'acheter des panneaux de signalisation (rues, lieux-dits, artisans et services) et des numéros de maison auprès de R.I.C. Collectivités pour un montant 2 173.60 € TTC.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Vu la durée d'utilisation, le Conseil Municipal inscrit la dépense en investissement.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2020 POUR L'EXTENSION DE L'ESPACE CINÉRAIRE :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- Retient le devis de la SAFM ETS MOREAU de ROMAGNE d'un montant de 16 412.50 € HT soit 19 695 € TTC.
- Sollicite une subvention de 30 % sur le montant HT au titre de la DETR 2020.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

PERSONNEL – ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1ER JANVIER 2020 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du 1^{er} janvier 2020 :

CADRES D'EMPLOIS	CATÉGORIE	QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL	POSTES POURVUS
FILIAIRE ADMINISTRATIVE			
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1 poste à 35 H	1
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1 poste à 35 H	1
SOUS-TOTAL			2
FILIAIRE TECHNIQUE			
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1 poste à 35 H	1
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	5 postes à 35 H 1 poste à 31 H 2 postes à 26.50 H 1 poste à 20 H	9
SOUS-TOTAL			10
FILIAIRE CULTURELLE			
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	1 poste à 8 H	1
SOUS-TOTAL			1
TOTAL GÉNÉRAL			13

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier

QUESTIONS DIVERSES :

Courrier de M. BELIN, Président du Département concernant la dotation 2020 de 28 100 € au titre du volet 3 du dispositif 'ACTIV', la Commune a la possibilité de déposer jusqu'à 3 dossiers de demande de subvention avant le 31 mai 2020. Le montant de la dotation est identique à ceux de 2018 et 2019.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 46 minutes.